

Paris, le 30 septembre 2020

Communiqué de presse

Finalisation du transfert de SFIL au Groupe Caisse des Dépôts

L'Etat, la Caisse des Dépôts et La Banque Postale ont annoncé ce jour avoir finalisé l'opération de transfert de la majorité du capital de SFIL à la Caisse des Dépôts, conformément aux accords du 4 mars 2020 et du 9 octobre 2019 entre les actionnaires de SFIL et selon les mêmes modalités.

L'actionnariat de SFIL restera entièrement public : ses actionnaires continueront à veiller à ce que sa solidité financière soit préservée et sa base économique protégée, et à la soutenir conformément à la réglementation applicable selon l'accord. Compte tenu des missions d'intérêt public confiées à SFIL que sont le financement du secteur public local et le refinancement des grands contrats de crédit à l'export, l'Etat continuera d'être présent au conseil d'administration via un poste de censeur.

Créée en février 2013, SFIL est devenue le premier financeur des collectivités territoriales et des hôpitaux publics français dès 2015 avec son partenaire La Banque Postale (LBP) avec 32 Mds EUR de prêts à long terme produits. L'excellence de ce partenariat SFIL/LBP, renouvelé par anticipation, est une force supplémentaire pour le nouveau Grand pôle financier public. Le dispositif de soutien aux exportateurs français du nouveau pôle public sera également renforcé par le rôle crucial de SFIL pour les grands contrats exports. Grâce à son accès profond et performant aux marchés financiers qu'elle met au service de l'économie française, SFIL est devenue le 1^{er} apporteur de liquidité sur ce segment de marché (8,1 Mds EUR de financements accordés depuis 2016).

« SFIL et ses équipes se réjouissent de rejoindre le Groupe Caisse des Dépôts pour participer à la réussite du nouveau Grand pôle financier public. SFIL est un outil complémentaire précieux pour le Groupe Caisse des Dépôts, notamment avec sa plateforme de financement performante qui a maintenu d'excellentes conditions d'accès aux marchés financiers malgré leur instabilité liée à la crise sanitaire et économique. Cette résilience est une caractéristique forte des banques publiques de développement. Fortes de ses émissions vertes et de ses émissions sociales, les capacités de financement de SFIL contribueront pleinement au plan « France Relance » pour la réussite de la reprise économique et de la transition écologique des territoires », commente Philippe Mills, directeur général de SFIL.

Contact presse : christine.lair@sfil.fr ou Relations.Presse@SFIL.FR

Plus d'infos sur sfil.fr

